

9.4. L'industrie recourt toujours plus aux techniciens étrangers sur une base temporaire

Est-ce une tendance belge en devenir? Une enquête du Voka révèle que les entreprises de la région anversoise font appel de plus en plus à des techniciens de l'étranger, engagés sur une base temporaire. Les Portugais et les Polonais constituent les profils les plus appréciés. «Le marché du travail européen regorge de main d'œuvre qualifiée inemployée en raison de la crise», souligne Luc Luwel, administrateur-délégué du Voka - Chambre de Commerce Anvers-Pays de Wase. Les employeurs n'attendent donc pas que les pouvoirs publics et l'enseignement apportent des solutions au problème des professions en pénurie pour y remédier. Résultat: au cours des prochaines années, les salariés belges se verront proposer toujours moins de contrats à durée indéterminée.

Si les besoins nets en personnel dans l'industrie de la région d'Anvers n'ont que très peu diminué par rapport à 2013, les entreprises locales déclarent qu'elles effectueront nettement moins d'embauches au cours des deux prochaines années. «En raison de l'internationalisation du marché du travail et du glissement des contrats fixes vers les engagements temporaires», révèle le récent baromètre des compétences du Voka - Chambre de Commerce Anvers-Pays de Wase. Ce baromètre des compétences résulte d'une enquête menée tous les deux ans par la Chambre auprès des entreprises industrielles, grandes et moyennes. Cette enquête, qui en est déjà à sa sixième édition, sonde les intentions de recrutement de l'industrie pour les années futures. «Sur la base des réponses d'une cinquantaine d'entreprises, quelque 1 931 offres d'emploi seront à pourvoir au cours de la période 2015-2018. Lors de l'enquête précédente, le nombre de futurs postes vacants était encore estimé à 2 510».

Cette réduction ne contredit-elle de manière flagrante la croissance progressive de la production et l'annonce de plusieurs investissements importants dans la zone portuaire d'Anvers? Luc Luwel: «Une analyse plus approfondie des chiffres et des réponses des entreprises interrogées indique clairement les raisons de ce recul sensible. Il faut souligner tout d'abord que la précédente enquête s'était déroulée au sortir d'une crise profonde. On pouvait donc s'attendre à ce que ces chiffres prospectifs soient corrigés par la suite».

Autre explication

Mais les explications ne s'arrêtent pas là. «Pour plusieurs profils techniques très difficiles à pourvoir, nous observons une très forte baisse. Ainsi, dans l'enquête précédente, plus de 400 soudeurs étaient recherchés dans notre région. Aujourd'hui, les prévisions oscillent autour de 100. Les soudeurs disparaissent donc soudainement, après plus de dix ans de présence, de notre liste des professions en pénurie», fait observer Luwel. «Les entrepreneurs nous assurent que leurs besoins nets en personnel ont à peine diminué. L'évolution résulte donc principalement de la mobilité accrue des travailleurs européens. Les entreprises industrielles dans notre région recourent de plus en plus à des contrats temporaires et à des techniciens formés à l'étranger».

Les entreprises recherchent-elles donc elles-mêmes des solutions aux pénuries persistantes? «Elles ont trouvé cette solution sur le marché du travail européen où la crise a créé un excédent de main d'œuvre qualifiée», explique Luwel. Il s'agit principalement de travailleurs de pays affichant un taux élevé de chômage et un grand contingent de techniciens, comme le Portugal et la Pologne. «Viennent s'y greffer les exigences de qualification de plus en plus élevées pour les travaux de soudure. Les frais de formation pour certifier un soudeur en Belgique sont particulièrement élevés». Ce qui rend bien entendu d'autant plus intéressant le recrutement de soudeurs certifiés et expérimentés, originaires du Sud et de l'Est de l'Europe.

L'intérim intervient

Entre-temps, des sociétés d'intérim actives dans la région anversoise s'investissent spécifiquement dans l'acheminement de techniciens qualifiés en provenance de pays en crise. «Ce qui peut conduire à terme à ce que certaines fonctions ne soient plus du tout occupées par des travailleurs locaux». Luwel: «Et enfin, nous observons également que l'industrie des processus sous-traités recourt toujours plus au travail technique. Et ces sous-traitants recourent également à davantage de contrats temporaires, qui n'apparaissent pas dans les chiffres de recrutement. Il est possible que la suppression de la période d'essai ait accéléré cette évolution».

Capacité d'apprentissage et attitude

Cette sixième édition du baromètre des compétences s'intéressait également pour la première fois à l'importance de l'attitude et des autres «soft skills» lors du recrutement. Un site industriel est une organisation hypercomplexe qui ne peut fonctionner que si tout le monde respecte scrupuleusement les consignes et les procédures de sécurité. Les personnes qui n'en tiennent pas compte suffisamment ou qui ne s'en accommodent pas auront de moins en moins de chances d'être engagées. Disposer du diplôme approprié reste une exigence pour trouver un travail mais ce n'est plus la seule condition. «Le baromètre confirme que des candidats sont rejetés en raison d'un état d'esprit inapproprié. Et pour cause: les salariés sont de moins en moins amenés à effectuer des procédures répétitives; travailler en équipe pour obtenir des résultats devient la norme», conclut Luc Luwel.

ENGINEERINGNET MAGAZINE – SEPTEMBRE 2015